STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

EN CENTRE-VAL DE LOIRE,

15 130

DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI BÉNÉFICIENT DE L'OBLIGATION D'EMPLOI TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

En Centre-Val de Loire, les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi travailleurs handicapés représentent 8,1 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

A fin juin 2023, ce sont 15 130 bénéficiaires de l'obligation d'emploi travailleurs handicapés qui sont inscrits à Pôle emploi en Centre-Val de Loire.

TROIS DEMANDEURS D'EMPLOI SUR DIX BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI SE CONCENTRENT DANS LES BASSINS D'EMPLOI DE TOURS ET D'ORLÉANS

CARTE 1

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (PAR BASSIN D'EMPLOI)

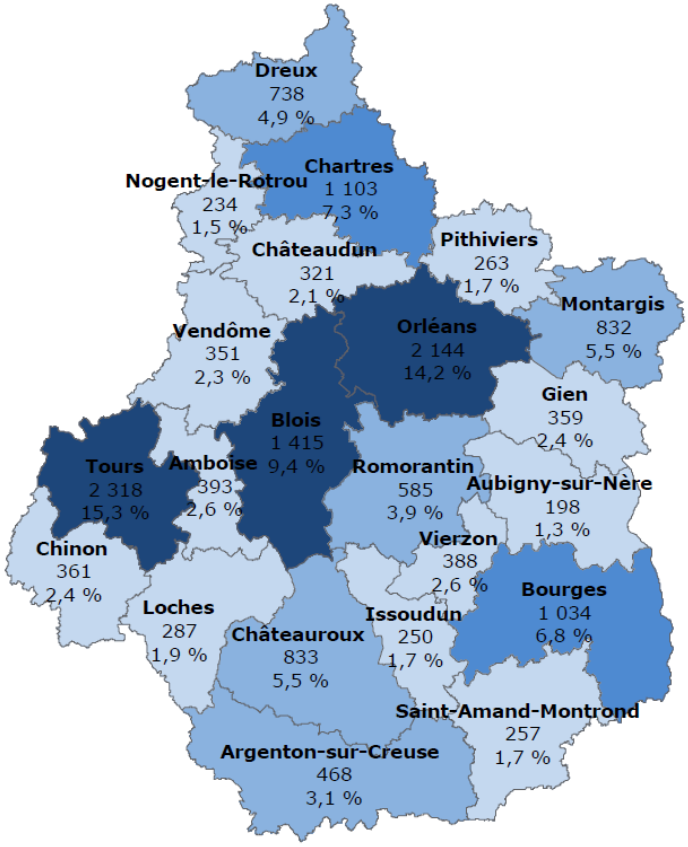

(xxx) Nombre de demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi travailleurs handicapés

Grille de lecture :
15,3% des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi de la région sont localisés dans le bassin d'emploi de Tours.

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC à Pôle emploi
Source : Pôle emploi Centre-Val de Loire, STMT (données brutes à fin juin 2023)

UNE PROPORTION DE DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI QUI VARIE FORTEMENT SELON LES TERRITOIRES

Parmi les 22 bassins d'emploi que compte la région Centre-Val de Loire, 8 d'entre eux présentent une proportion de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi travailleurs handicapés inférieure à la moyenne régionale [cf. Carte 2].

A contrario, une majorité de bassins d'emploi se situant en dessous de l'axe ligérien affichent de fortes proportions tels que Argenton-sur-Creuse (10,5%), Châteauroux (10,6%), Blois (10,9%), Issoudun (11,0%) et Romorantin-Lanthenay (12,6 %).

CARTE 2
PROPORTION, PARMI L'ENSEMBLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI, DES BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (PAR BASSIN D'EMPLOI)

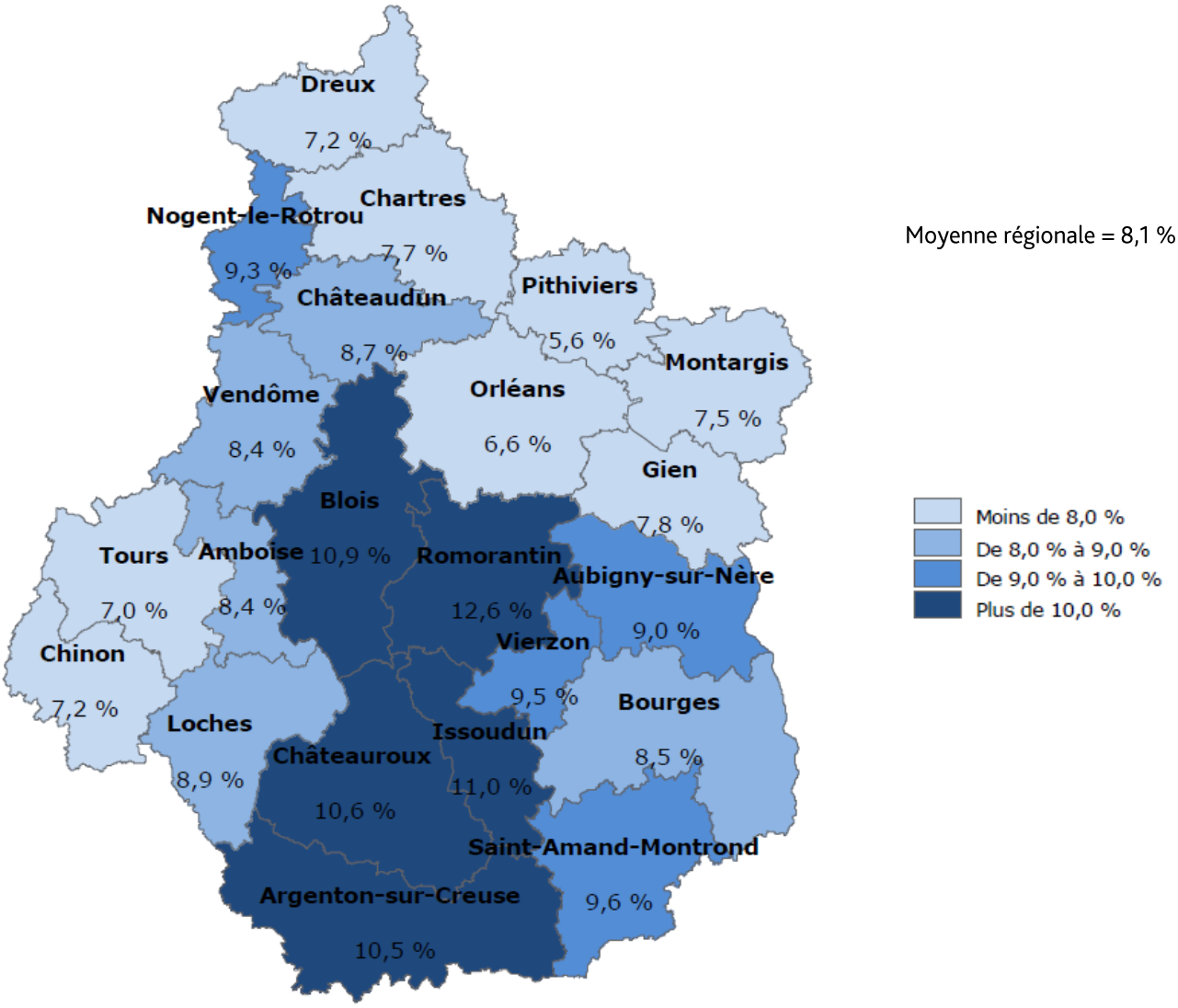

Grille de lecture :
12,6% des demandeurs d'emploi du bassin d'emploi de Romorantin sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC à Pôle emploi
Source : Pôle emploi Centre-Val de Loire, STMT (données brutes à fin juin 2023)

LES SITUATIONS DE HANDICAP SONT PLUS FRÉQUENTES AVEC L'ÂGE

En région Centre-Val de Loire, les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi travailleurs handicapés sont plus âgés que l'ensemble des demandeurs d'emploi : leur moyenne d'âge est de 48 ans, contre 40 ans [cf. Tableau 1].

TABLEAU 1
RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI PAR TRANCHE D'ÂGE

	Répartition des demandeurs d'emploi en situation de handicap	Répartition de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
Moins de 26 ans	4%	15%
26 à 49 ans	43%	57%
50 ans et +	53%	28%
Total	*100%*	*100%*

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC à Pôle emploi
Source : Pôle emploi Centre-Val de Loire, STMT (données brutes à fin juin 2023)

Par ailleurs, la reconnaissance de handicap peut faire suite à une maladie ou un accident, et apparaître ainsi avec l'âge. Ainsi, la part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi travailleurs handicapés parmi les demandeurs d'emploi augmente avec l'âge. En effet, parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi âgés de moins de 26 ans, la part des demandeurs d'emploi en situation de handicap atteint 2% alors que parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi seniors, cette part atteint 15%.

UN NIVEAU DE DIPLÔME MOINS ÉLEVÉ

Les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi travailleurs handicapés ont un niveau de scolarité moins élevé que l'ensemble des demandeurs d'emploi [cf. Graphique 1] : 35% sont titulaires d'un niveau baccalauréat ou supérieur au baccalauréat contre 49% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

GRAPHIQUE 1
RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI PAR NIVEAU DE DIPLÔME

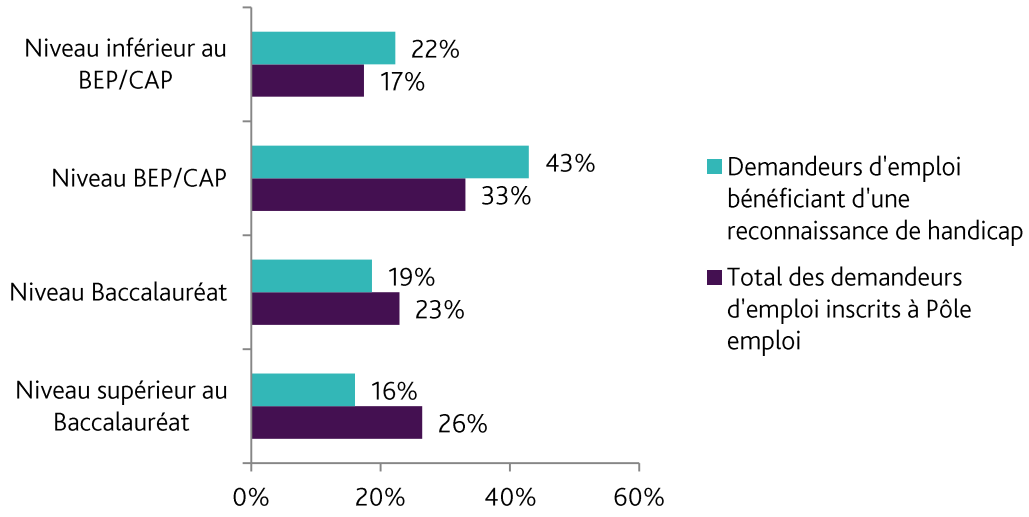

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC à Pôle emploi
Source : Pôle emploi Centre-Val de Loire, STMT (données brutes à fin juin 2023)

LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI RETROUVENT MOINS RAPIDEMENT UN EMPLOI

Les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi travailleurs handicapés accèdent moins souvent à l'emploi que l'ensemble des demandeurs d'emploi.
En Centre-Val de Loire, sur la période de janvier à juin 2023, 4,8% des reprises d'emploi concernaient des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi travailleurs handicapés alors qu'ils représentent 8,1% de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

6 DEMANDEURS D'EMPLOI SUR 10 BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI SONT INSCRITS DEPUIS PLUS D'UN AN

En lien avec un retour à l'emploi moins rapide, les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi travailleurs handicapés ont une ancienneté d'inscription à Pôle emploi supérieure à la moyenne. Ainsi, 58% des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi travailleurs handicapés sont inscrits depuis plus d'un an. Leur moyenne d'inscription est de 29 mois contre 22 mois pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

SURREPRÉSENTATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI DANS CERTAINS MÉTIERS

Les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi travailleurs handicapés sont surreprésentés par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi dans les domaines professionnels suivants [cf. Graphique 2] : les services à la personne et à la collectivité, le support à l'entreprise, l'industrie, l'agriculture et l'installation et maintenance.

Les 10 métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi travailleurs handicapés sont : les *opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage*, l'*accueil et renseignements*, le *nettoyage de locaux*, le *secrétariat*, les *opérations administratives*, l'*aménagement et entretien des espaces verts*, les *services domestiques*, le *magasinage et préparation de commandes*, l'*assistance auprès d'enfants* et la *maintenance des bâtiments et des locaux*.

GRAPHIQUE 2
RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI TRAVAILLEURS HANDICAPÉS PAR DOMAINE PROFESSIONNEL

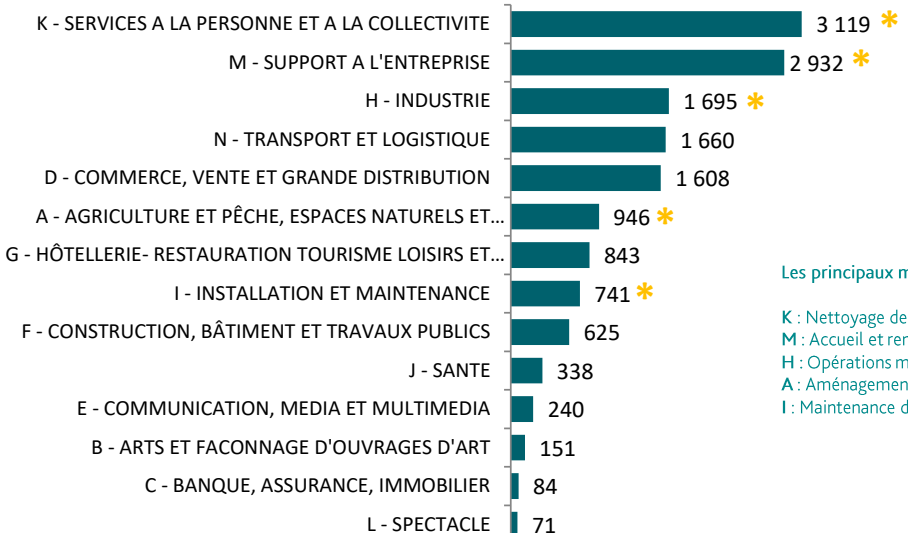

Les principaux métiers recherchés

K : Nettoyage de locaux, services domestiques, assistance auprès d'enfants
M : Accueil et renseignements, secrétariat, opérations administratives
H : Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage
A : Aménagement et entretien des espaces verts
I : Maintenance des bâtiments et des locaux

* Principaux domaines professionnels présentant une surreprésentation des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi travailleurs handicapés

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC à Pôle emploi
Source : Pôle emploi Centre-Val de Loire, STMT (données brutes à fin juin 2023)

Encadré 1 : Sources sur les bénéficiaires d'une reconnaissance de handicap

Le repérage des demandeurs d'emploi bénéficiant d'une reconnaissance de handicap est réalisé à travers plusieurs canaux :

- La déclaration des bénéficiaires auprès des services de Pôle emploi.
- Les données de l'Agence de services et de paiement (ASP) sur les bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH).
- Les données des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

Ces sources sont en partie externes à Pôle emploi. Les informations de l'ASP et des MDPH sont de qualité variable au cours du temps. En outre, pour les données provenant des MDPH, le traitement n'est pas uniforme d'un département à l'autre.

Une comparaison des taux départementaux de bénéficiaires d'une reconnaissance de handicap dans les tables finales selon la qualité du traitement des données des MDPH permet d'estimer qu'environ 90% des bénéficiaires d'une reconnaissance de handicap sont bien repérés.

Compte-tenu de ces limites, l'étude porte essentiellement sur des données structurelles sur le profil des demandeurs d'emploi et leur retour à l'emploi.

Encadré 2 : Définitions des catégories d'inscription, des modalités d'accompagnement et de la mobilité géographique

LES CATÉGORIES D'INSCRIPTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont classés dans les catégories suivantes :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie…), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire de actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

LES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DE PÔLE EMPLOI

Les modalités « Suivi », « Guidé » et « Renforcé » ont vocation à répondre à des besoins distincts des demandeurs d'emploi par la mise en œuvre d'un accompagnement différencié en termes de nature et d'intensité des services proposés.

La modalité « Suivi » est destinée aux demandeurs d'emploi les plus proches du marché du travail et dont l'autonomie est la plus grande. Les modes de contact dématérialisés (téléphone et mail) sont privilégiés pour les échanges avec leurs conseillers.

Directeur de la publication
David GALLIER

Directeur de la rédaction
Cyril SEGUIN

Réalisation
Service Statistiques, Études et Évaluation / Direction de la Stratégie et des Relations Extérieures

Pôle emploi Centre-Val de Loire
6 bis, rue André Dessaux
45400 Fleury-les-Aubrais

WWW.POLE-EMPLOI.ORG